

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne tenue le 18 décembre 2013, à 20h00 à la salle du conseil, sous la présidence du maire, monsieur Marcel Jetté, à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

Monsieur, Claude Rollin, district 1  
Monsieur Stéphane Breault, district 2  
Madame Manon Desnoyers, district 3  
Monsieur Yannick Thibeault, district 4  
Monsieur Richard Desormiers, district 5  
Monsieur Normand Martineau, district 6

Est présente, madame France Landry, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Tous les membres du conseil ont reçu leur avis de convocation tel que stipulé au Règlement n° 873-12 concernant la régie interne des séances du conseil municipal et conformément aux dispositions du *Code municipal*.

Cette séance extraordinaire a été convoquée par le maire pour prendre en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2014
4. Période de questions de la séance
5. Levée de séance

**13-12X-1289 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR  
APPUYÉ PAR

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que déposé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13-12X- ADOPTION DU BUDGET**

Lecture est faite des prévisions budgétaires pour l'année 2014 de la Municipalité de Sainte-Julienne.

RECETTES DE TAXES	4 718 265 \$
RECETTES DE TAXES autres que foncière	4 815 611 \$
AUTRES RECETTES	1 736 739 \$
Paiements tenant lieu de taxes	258 081 \$
Autres services rendus	199 732 \$
Imposition de droits	529 445 \$
Intérêts et frais	181 000 \$
Transferts	568 481 \$

---

---

**REVENUS AVANT AFFECTATION** 11 270 615 \$

---

---

AFFECTATION DE SURPLUS ( 413 893\$)

**TOTAL DES REVENUS** 11 684 508 \$

**DÉPENSES:**

ADMINISTRATION (adm.et service aux citoyens)	2 109 320 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE (SQ et incendie)	1 593 448 \$
TRANSPORT (voirie et déneigement)	2 309 660 \$
HYGIÈNE DU MILIEU (aqueduc, égout et ordures)	1 489 605 \$
URBANISME	946 295 \$
LOISIR ET CULTURE (et bibliothèque)	1 065 879 \$
IMMOBILISATION	162 426 \$
REMB. DE DETTE et fds roul.	1 455 140 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	552 735 \$

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 11 684 508 \$**

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Julienne aura à pourvoir, au cours de l'année 2014, à des dépenses s'élevant à 11 684 508 \$ ;

ATTENDU QUE pour défrayer ces dépenses, la Municipalité perçoit divers revenus autres que les taxes et compensations pour services municipaux, dont le montant s'élève à 1 736 739 \$;

ATTENDU QUE pour alléger le fardeau fiscal de ses contribuables, la Municipalité affecte, au présent budget, une partie du surplus non affecté pour un montant totalisant 413 893 \$;

ATTENDU QUE pour solder la différence entre les dépenses et les revenus et affectations, il est requis une somme de 9 533 876 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité imposera, par le Règlement 883-14, les taxes et compensations nécessaires pour équilibrer le présent budget;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR  
APPUYÉ PAR  
ET RÉSOLU QUE le conseil d'adopter le budget 2014 démontrant des dépenses et affectations totalisant 11 270 615 \$, le tout tel que présenté et étudié par le conseil.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire ouvre la période des questions et invite les personnes présentes à s'exprimer.

13-12X-

**LEVÉE DE SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR  
APPUYÉ PAR

ET RÉSOLU d'autoriser la levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Marcel Jetté  
Maire

Madame France Landry  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière